

**RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF
AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE SUR LE BILAN 2005-2006
DE LA MISE EN ŒUVRE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE, POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE MONTRÉAL 2005-2015**

MISE EN CONTEXTE

La commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a procédé, le 16 avril 2007, à l'étude publique sur le Bilan 2005-2006, Mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015, tel que prévu à son programme d'activités adopté par le conseil municipal à sa séance du 26 février 2007 (CM07 0066). Elle a adopté ses recommandations le 9 mai 2007. Par la suite, le rapport a été déposé à la séance du conseil municipal du 28 mai 2007 et le comité exécutif en fût saisi à sa séance du 13 juin 2007.

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, et à la suite d'une vaste consultation publique, la Ville a adopté, en 2005, la *Politique de développement culturel, Montréal, métropole culturelle*. Rappelons que la mission de cette politique est de contribuer à confirmer Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale. L'accessibilité, le soutien aux arts et à la culture ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent le contenu de ce document. Le tout s'appuie sur la coopération des acteurs car, pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une politique culturelle, celle-ci est indispensable.

Lors de l'adoption de la politique en 2005, la Ville s'est engagée à rendre public un rapport annuel faisant état de l'avancement de chacun des 38 engagements contenus dans le texte. Dans ce contexte, le document intitulé *Bilan 2005-2006, Mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015* dresse donc un portrait détaillé des années 2005 et 2006 qui marquent véritablement le début de la mise en œuvre de la politique.

Le Bilan 2005-2006 a été présenté par le Service du développement culturel, la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) de la Ville de Montréal lors d'une séance publique de la commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie. Lors de cette commission, les citoyens et les organismes étaient invités à intervenir et à déposer un mémoire sur le rapport à l'étude. Le bilan : plus de 65 personnes ont participé à cette assemblée publique, quinze intervenants se sont adressés à la commission et celle-ci a reçu trois mémoires. À la suite de l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission a formulé quinze recommandations en vue de compléter et de bonifier la mise en œuvre de la Politique de développement culturel de la Ville.

En 2007, un événement rassembleur est venu accélérer la mise en œuvre des projets culturels de Montréal : le *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle* qui s'est tenu les 12 et 13 novembre dernier. Fruit d'un processus de concertation intense de 18 mois entre la Ville de Montréal, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Culture Montréal, le *Rendez-vous novembre 2007* voulait concrétiser la vision de Montréal comme une métropole culturelle du XXI^e siècle qui mise prioritairement sur sa créativité, son originalité et sa diversité. Le bilan de l'événement : plus de 1300 participants, 125 intervenants, 79 exposants à *La Place du Rendez-vous*, 125 représentants des médias et un *Plan d'action* collectif sur 10 ans.

Les cinq grands partenaires de cet événement, de même que les nombreux intervenants, ont convenu d'un *Plan d'action* qui favorisera un accès plus large des citoyens à la culture, des investissements dans les infrastructures culturelles, un financement des organismes artistiques, un rayonnement plus grand de Montréal au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'un accroissement du nombre d'événements culturels et touristiques. Le comité de suivi verra à compléter le *Plan d'action 2007-2017*, et ce, à la lumière des nombreuses contributions et initiatives qui ont été partagées en novembre et à le soumettre au comité de pilotage du *Rendez-vous* d'ici le printemps 2008. Par ailleurs, les cinq grands partenaires poursuivront leur travail en se réunissant au moins deux fois l'an au sein du comité de pilotage politique. Ce comité verra notamment à la mise en œuvre du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle* et à la coordination de tables de concertation sectorielles.

Commentaires d'ordre général

Le comité exécutif reconnaît que la culture est un puissant moteur du développement économique et social de Montréal et qu'en conséquence, la Ville doit prendre des mesures adéquates afin de mettre en œuvre ses stratégies en matière culturelle, à commencer par sa Politique de développement culturel.

Le comité exécutif souhaite citer le rapport adopté à l'unanimité par les membres de la commission qui mentionne que la lecture du *Bilan 2005-2006* permet de « constater que dès la première année de la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* (Politique de développement culturel), de nombreuses réalisations significatives nous laissent entrevoir pour 2015, soit la portée de la politique, l'atteinte des engagements fixés en 2005 ». Le comité exécutif confirme que la mise en œuvre de la Politique est sur la bonne voie et que l'année 2007 a démontré que la Ville accordait une place importante à la culture. De plus, le souci de la transparence, ainsi que la reddition de compte publique, sont des éléments clés pour une saine démocratie et notre Administration souhaite mettre de l'avant ces valeurs.

Le comité exécutif souhaite rappeler l'importance du *Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle*. Les membres du comité exécutif étaient d'ailleurs présents tout au long de cet événement rassembleur et mobilisateur et ont convenu du *Plan d'action 2007-2017*. Ce Plan est élaboré sur la base de cinq orientations indispensables à sa mise en œuvre et permettra d'accélérer le développement de Montréal par la culture, afin de propulser Montréal au rang de métropole culturelle à l'échelle internationale.

Recommandations et suivi

R-1 :

Que la Ville de Montréal, par la toponymie et la signalisation, augmente la visibilité de la culture autochtone, notamment par la mise en valeur des sites archéologiques et des lieux publics significatifs, comme la place de la Grande Paix de Montréal.

Le comité exécutif reconnaît toute l'importance de l'héritage autochtone dans la mise en valeur de Montréal comme métropole culturelle du XXI^e siècle. En 2007, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) a lancé le *Répertoire historique des toponymes montréalais* qui permet aux Montréalais de découvrir le patrimoine toponymique en ligne. Près de 6000 noms de rues, de places publiques et de parcs répartis dans les 19 arrondissements du territoire montréalais y sont indexés. Au cours du *Rendez-vous novembre 2007*, monsieur le maire s'est également engagé à rencontrer les représentants des Premières Nations une fois l'an.

Pour ce qui est de la mise en valeur de la place de la Grande Paix de Montréal, le comité exécutif mandate le SMVTP pour trouver une façon durable de promouvoir ce lieu symbolique pour la ville.

R-2 :

Que la Ville de Montréal renouvelle son appui aux gouvernements du Québec et du Canada dans la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (UNESCO).

Le comité exécutif accorde une place importante aux suivis de la Convention de l'UNESCO. Intégrée comme mesure concrète à réaliser dans le *Plan d'action 2007-2017*, les partenaires du *Rendez-vous* devront « contribuer à la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des*

expressions culturelles (UNESCO) et consolider le rôle de Montréal comme plaque tournante de ce mouvement ».

En ce sens, la Ville appuie le gouvernement du Canada afin de poursuivre le travail de sensibilisation auprès des pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention de l'UNESCO. En décembre 2007, quelque 76 pays avaient adhéré aux principes du traité. Les membres du comité exécutif tiennent à souligner le rôle de leader du Canada comme premier pays signataire de la Convention, de même que l'appui constant du gouvernement du Québec et le travail des forces vives de Montréal qui ont permis de faire avancer cet enjeu sur la scène nationale et internationale. Ces efforts acharnés ont porté fruit et, en septembre dernier, Montréal a été choisie à l'unanimité par les délégués des 37 coalitions internationales pour accueillir le siège social de la nouvelle Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC). Rappelons que la Coalition canadienne, la première au monde, avait été créée en 1999 à Montréal.

R-3 :

Que la Ville de Montréal, en collaboration avec Tourisme Montréal, s'assure de promouvoir le caractère de métropole culturelle de Montréal en diffusant largement une cartographie du Quartier des spectacles, des événements culturels, des lieux d'art et de patrimoine et en améliorant la signalisation à cet effet.

Outre l'annonce de la réalisation du Quartier des spectacles lors du Rendez-vous, la Ville contribuera à établir un plan stratégique en tourisme culturel, fondé sur un partenariat entre les organismes culturels, l'industrie touristique et les pouvoirs publics. Par ailleurs, les œuvres d'art public de la collection municipale sont en cours d'identification. Une fois cette opération terminée, plus de 200 œuvres d'art seront identifiées, et ce, sur l'ensemble du territoire.

De plus, en 2007, le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la Place des arts, réalisé par la Ville en collaboration avec le Quartier international de Montréal (QIM), prévoit l'aménagement d'espaces et de places publiques en valorisant les lieux culturels par la signalisation.

Le comité exécutif tient à souligner également le travail réalisé par le Partenariat du Quartier des spectacles dans le projet de mise en lumière des lieux de diffusion du secteur. Ce projet pilote a été mis en place grâce à une contribution de la Ville de Montréal et s'est vu décerné le prix Créativité Montréal (2006), le prix IESNA de l'*Illuminating Engineering Society of North America* (2007) et le prix IES MONTRÉAL (2007).

R-4 :

Que la Ville de Montréal accélère le plan de rattrapage des bibliothèques.

Les bibliothèques constituent une voie d'accès privilégiée à la culture et au savoir. Après le *Diagnostic des bibliothèques publiques de l'île de Montréal*, réalisé dans le cadre de l'*Entente sur le développement culturel*, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et la Ville de Montréal ont convenu de la nécessité d'accélérer le rattrapage et la mise à niveau des bibliothèques publiques de la Ville.

La bonification des heures d'ouverture, établie sur une planification de deux années (2007- 2008), a permis l'ouverture des bibliothèques de 47 à 53 heures, sept jours par semaine, pour l'ensemble des bibliothèques du réseau. De plus, l'ouverture des bibliothèques sera assurée toute l'année dès 2008, alors qu'auparavant, les bibliothèques du réseau étaient fermées pendant une période équivalente à environ deux mois par année. À cette mesure, se greffera l'augmentation du personnel spécialisé. Un budget récurrent annuel de 1,4 M\$ a été prévu à cet effet et est accordé depuis 2007.

Le comité exécutif est sensible au développement de son réseau de bibliothèques publiques et en a fait sa priorité. Des gestes concrets ont été posés afin d'accélérer la mise en œuvre du *Plan de rattrapage des bibliothèques* réalisé en 2005. Il faut rappeler que la ministre St-Pierre et le maire Tremblay ont annoncé, le 10 novembre dernier, un investissement conjoint de 37,5 M\$ pour la consolidation du réseau des bibliothèques publiques. Le Ministère et la Ville versent conjointement 30 M\$, provenant de cette entente, alors que les arrondissements municipaux allouent 7,5 M\$.

Ce premier investissement permettra de poursuivre le plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques qui vise l'atteinte de la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants. Il s'étendra sur dix ans, soit jusqu'en 2017, pour un investissement total de 125 M\$. La consolidation des bibliothèques fait partie de la stratégie des partenaires et est incluse à la première orientation du *Plan d'action 2007-2017* qui vise l'amélioration de l'accès à la culture.

R-5 :

Que la Ville de Montréal, dans le cadre de la renégociation de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, étudie les moyens de faire une place significative au loisir culturel et à la pratique artistique amateur, compte tenu de leur importance pour le développement culturel montréalais et pour le renouvellement des publics.

Le loisir culturel et la pratique artistique amateur sont considérés dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel récemment renégociée. Deux nouveaux programmes viseront en effet à lier l'innovation et l'inclusion et à améliorer la formation des intervenants en loisir culturel. Dès 2008, des sommes seront prévues au budget du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

R-6 :

Que la Ville de Montréal, dans une optique de démocratisation de la culture, améliore la dotation des arrondissements en matière culturelle, de manière à permettre à ceux-ci d'intensifier leurs interventions auprès des citoyens, que ce soit en matière de bibliothèques, de diffusion culturelle, de loisir culturel ou d'art public.

La Ville poursuivra au cours des prochaines années la bonification des heures d'ouverture des bibliothèques ainsi que la mise à niveau de son réseau de diffusion culturelle. À cet effet, des sommes sont transférées aux arrondissements.

Au cours de la prochaine année, un diagnostic du réseau municipal de diffusion sera réalisé avec les arrondissements. Cette démarche permettra de dresser un portrait des besoins afin d'être en mesure de procéder aux investissements nécessaires aux cours des années subséquentes.

Pour le prolongement des heures d'ouverture, près de 2,4 M\$ ont été transférés en 2007 et en 2008, alors qu'un montant total de 125 M\$ sera injecté d'ici dix ans, au plan de rattrapage des bibliothèques. Rappelons que les bibliothèques font partie de la première orientation du *Plan d'action 2007-2017* qui vise l'amélioration de l'accès à la culture (voir la recommandation 4).

R-7 :

Que la Ville de Montréal s'assure d'offrir des services aux personnes handicapées afin qu'elles puissent participer aux activités culturelles.

Le comité Culture créé à l'automne 2006 par la Table de concertation de loisir de personnes handicapées de Montréal, qui regroupe bon nombre d'organismes dont la Ville, a déposé un plan d'action en octobre 2007 afin d'améliorer l'accès à la culture pour les personnes handicapées. Le comité Culture a pour mission de créer des opportunités de rapprochement, de prise de contact pour les artistes handicapés, les intervenants et les gestionnaires du domaine culturel.

Dès 2008, plusieurs projets prendront forme dont :

- la refonte de la publication Zoom culture en vue de faciliter l'accès des services et de l'information aux personnes handicapées;
- l'offre de services culturels accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes dans le réseau Accès culture (exemple : usage du sous-titrage, interprétation des pièces de théâtre ou visites guidées en langue des signes québécois (LSQ), disponibilité d'équipements d'aide à l'audition pour les personnes malentendantes, entre autres).

R- 8 :

Que la Ville de Montréal accentue la concertation avec le milieu scolaire en vue d'optimiser les services culturels et de loisirs offerts aux jeunes.

Cette préoccupation a été prise en considération dans le nouveau *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*. Dans le cadre d'une véritable stratégie d'accès à la culture, le comité exécutif juge essentiel de rejoindre davantage les jeunes. En effet, il juge primordial d'associer les milieux de l'éducation aux stratégies de médiation culturelle par le développement de projets et de partenariats continus. En 2008, des discussions en ce sens seront poursuivies avec le gouvernement du Québec, particulièrement avec le ministère de l'Éducation.

R-9 :

Que la Ville de Montréal maintienne, de façon récurrente, sa contribution au Conseil des arts de Montréal (CAM) afin de lui permettre de poursuivre ses actions auprès des artistes de la diversité et de la relève.

Dès le budget 2008, la Ville a augmenté sa contribution annuelle au Conseil des arts de Montréal, lui permettant d'atteindre ainsi 10,2 M\$. Par la suite, le budget du CAM continuera d'être indexé au cours des prochaines années, et ce, en fonction de la hausse du coût de la vie. Cette indexation représente des revenus

additionnels cumulatifs de quelque 3,5 M\$ au cours des cinq prochaines années. Le comité exécutif tient à confirmer à nouveau que, si sa situation financière - son cadre fiscal - s'améliore, il poursuivra ses efforts pour augmenter le budget du CAM.

R-10 :

Que la Ville de Montréal poursuive la mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle en utilisant de manière optimale le Rendez-vous novembre 2007 pour mobiliser les gouvernements et la société civile en vue de faire de Montréal une véritable métropole culturelle d'envergure internationale.

Le *Rendez-vous novembre 2007* a obtenu un succès public fort enviable. En bref, voici quelques points à souligner :

- une mobilisation exceptionnelle des milieux montréalais autour d'un objectif partagé et d'une vision commune;
- une première au Canada;
- un signal clair de tous les milieux quant à l'avenir de la culture à Montréal;
- la reconnaissance sans équivoque de la culture comme pilier de développement pour Montréal et comme véritable moteur économique;
- un plan d'action dynamique (2007-2017), validé par les milieux et les partenaires, qui favorisera un accès plus large des citoyens à la culture, générera des investissements dans les infrastructures culturelles, améliorera le financement des organismes artistiques, accroîtra le rayonnement de Montréal au Québec, au Canada et à l'étranger, ainsi que le nombre de touristes et d'événements culturels.

Enfin, soulignons qu'une motion de félicitations a été présentée par la ministre Christine St-Pierre et adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 14 novembre 2007, avec l'appui des trois partis politiques, afin de souligner le succès du *Rendez-vous novembre 2007*.

Quelques annonces importantes des partenaires et de la Ville effectuées lors du *Rendez-vous* :

- la réalisation du Quartier des spectacles (120 M\$);
- le renouvellement et la bonification de *l'Entente sur le développement culturel 2008-2011 entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* (140 M\$);
- la mise en œuvre du *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal* (plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques) (37,5 \$ d'ici 2011 pour un montant total de 125 M\$ sur 10 ans);

- l'indexation du budget du Conseil des arts de Montréal en fonction de la hausse du coût de la vie (un total de 3,5 M\$ sur 5 ans).
- la poursuite des rencontres, deux fois par année, du comité de pilotage politique, afin d'assurer le suivi du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*;

Le gouvernement du Québec a annoncé :

- une augmentation récurrente de 6 M\$ du budget du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) à compter d'avril 2008;
- la volonté gouvernementale de faire plus de place aux arts dans les écoles;
- un engagement à investir 3 M\$ pour stimuler l'entrepreneuriat coopératif chez les artistes et les créateurs de la relève;
- un programme de bourse pour les artistes et écrivains de la relève, doté d'une enveloppe annuelle de 600 k\$;
- la mise sur pied d'un comité interministériel sur la culture, présidé par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ayant pour mandat d'harmoniser les interventions et les travaux du gouvernement dans la mise en œuvre du *Plan d'action 2007-2017*;
- la mise en place d'un groupe de travail (en collaboration, notamment, avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Canada) pour l'élaboration de la vision et du concept du Quartier de l'histoire.

R-11 :

Que la Ville de Montréal encourage davantage la participation du secteur privé au financement des arts et de la culture.

Le comité exécutif est sensible au rattrapage à effectuer en matière de financement privé. Le *Plan d'action 2007-2017* fait d'ailleurs une place importante à cet aspect. Évidemment, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain est un partenaire actif en matière de recherche, de réseautage et de sensibilisation. Enfin, un groupe de travail, qui sera mis sur pied à la suite du Rendez-vous, devrait poursuivre les réflexions à ce sujet en 2008, plus particulièrement sur les aspects touchant la fiscalité.

R-12 :

Que la Ville de Montréal intègre le design à l'ensemble des interventions d'aménagement de la Ville.

Le design a fait l'objet d'une attention particulière et a été intégré à la troisième orientation du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole*

culturelle. En effet, la promotion de l'excellence en architecture et en design fait partie des objectifs des partenaires. Trois mesures sont identifiées :

- généraliser la pratique des concours, des ateliers et des panels d'experts, favorisant ainsi la qualité en amont des projets de construction et d'aménagement;
- mettre en place des outils d'accompagnement et des incitatifs financiers pour faciliter ces pratiques;
- mettre en valeur les projets et les réalisations exemplaires.

Par ailleurs, la Ville a tenu un second atelier de design urbain *Imaginer la place d'Armes* du 20 au 27 octobre 2007. Cet atelier visait à renouveler le regard sur cette place publique emblématique du Vieux-Montréal. Pendant sept jours, trois équipes internationales de concepteurs urbains, encadrées par un panel d'experts invités, ont élaboré des propositions de réaménagement de cette place.

R-13 :

Que la Ville de Montréal, dans l'application de Montréal, métropole culturelle, apporte une attention particulière à la conservation du patrimoine.

Le patrimoine

Le patrimoine est une composante majeure de la culture et il a été, à cette fin, intégré au *Plan d'action 2007-2017- Montréal, métropole culturelle*, ainsi qu'au renouvellement de *l'Entente sur le développement culturel 2008-2011*. En effet, la mise en valeur du patrimoine est l'un des cinq axes d'interventions de *l'Entente* et une des cinq orientations du *Plan d'action*. Au cours des trois prochaines années, la Ville et le MCCCCF ont convenu de réserver plus de 51 M\$ pour la mise en valeur du patrimoine. Soulignons que, de façon générale, les projets réalisés ont eu un effet d'entraînement important auprès des propriétaires et des promoteurs quant à leur propre investissement, notamment dans le Vieux-Montréal.

D'une part, 30 M\$, en parts égales entre la Ville et le MCCCCF, seront consacrés à la mise en valeur du patrimoine. D'autre part, les partenaires ont convenu de poursuivre et d'intensifier leurs efforts, notamment en élargissant l'accessibilité des programmes d'aide pour cibler les secteurs identifiés d'intérêt patrimonial par la Ville. Une somme de 21 M\$ supplémentaire sera consacrée à ce volet, dont 12 M\$ provenant du MCCCCF, en vertu du Fonds du patrimoine culturel québécois. De son côté, la Ville versera 9 M\$, en plus d'offrir à sa population un guichet unique pour les demandes d'aide financière puisque c'est la Ville qui gérera cette portion du Fonds du patrimoine culturel québécois sur le territoire montréalais. Soulignons que 9,6 M\$ ont déjà été alloués par la Ville et le Ministère dans le cadre de ce Fonds.

Arrondissement historique et naturel du mont-Royal

Reconnaissant le caractère exceptionnel du mont Royal, le gouvernement du Québec adoptait en 2005 le décret créant le premier arrondissement historique et naturel. Depuis lors, les deux partenaires travaillent de concert pour en assurer la conservation et la mise en valeur. Une somme de 18 M\$ y sera dédiée au cours des trois prochaines années dans le cadre de l'*Entente*.

R-14 :

Que la Ville de Montréal, conformément au 22^e engagement de la politique, accentue les démarches auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal afin que cette dernière contribue au financement des grandes institutions culturelles montréalaises et des grands festivals.

Le comité exécutif renouvelle son intention de sensibiliser l'ensemble des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) afin d'obtenir rapidement une contribution pour les grandes institutions et les grands festivals montréalais.

Il est à noter que tous les maires de la CMM ont été invités au *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*.

R-15 :

Que la Ville de Montréal invite le secteur privé à contribuer à l'aménagement de nouvelles œuvres d'art public dans des lieux largement fréquentés.

Dans la troisième orientation du *Plan d'action 2007-2017, Enrichir la qualité culturelle du cadre de vie*, l'art public est un des enjeux prioritaires. Deux mesures sont identifiées afin de faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain :

- définir et mettre en œuvre un plan global d'intervention en art public, incluant un volet concernant les immeubles privés;
- lancer et réaliser à tous les deux ans, avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public.

Il est prévu que la Ville de Montréal lancera en 2008 son plan d'intervention en art public. Par ailleurs, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est engagée, lors du *Rendez-vous*, à solliciter la communauté des affaires à contribuer financièrement afin de pouvoir réaliser des œuvres d'envergure sur le territoire montréalais.

EN CONCLUSION

Le comité exécutif se réjouit que le document *Bilan 2005-2006 Mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*, ait remporté un prix de design graphique cet automne. La publication a en effet été retenue parmi les gagnants du *Concours Nuars 2007*, dans la catégorie Brochures corporatives. Rappelons que le *Bilan 2005-2006* a été rédigé par la Direction du développement culturel du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, et conçue par la firme montréalaise de design graphique Paprika.

Le comité exécutif mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de collaborer étroitement avec les autres unités administratives de la Ville concernées ainsi qu'avec ses partenaires du *Rendez-vous* pour la mise en œuvre du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*.

Le comité exécutif remercie les membres de la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie pour son travail et ses recommandations.



Couverture, *Bilan 2005-2006* © Paprika, 2007.



Intérieur, *Bilan 2005-2006* © Paprika, 2007.